

**VOYAGES et SORTIES SCOLAIRES FACULTATIFS
ANNEXE FINANCIERE PREVISIONNELLE**

Informations

Références Règlementaires

Rappel sortie facultative

Acte à saisir dans Dém'Act

* = saisie obligatoire

Le signe ▼ signale qu'un commentaire est disponible pour la cellule



Transmettre dans Dém'Act ce document en version .pdf ; la signature de l'acte vaut signature de ce document.

ETABLISSEMENT : *

Objet du voyage : *

Dates : * 31 mars 2022 8 avril 2022

Destination : *

Classes :

Nombre d'élèves : *

Professeur responsable :

Nombre d'accompagnateurs : *

Nom du voyageur

1 BUDGET PREVISIONNEL *

DEPENSES		Détails	Montants	RECETTES		Montants
VOYAGISTE ou			27 900,00	PARTICIPATION DES FAMILLES		
AGENCE DE VOYAGE				Nombre élèves	56	
Assurance annulation				Montant par élèves *	445,00 €	24 920,00
TRANSPORT				SUBVENTIONS (élèves et/ou accompagnateurs)		
HEBERGEMENT				- EPLE sur crédits globalisés d'état		
Entrées, visites de musées, etc.				- Collectivités territoriales par subvention		
activités pédagogiques élèves uniquement				Autres, préciser :	DGF	1 860,00
Frais divers				DONS		
TOTAL DES DEPENSES			27 900,00 €	FSE, AS, MDL, Assoc.socio-éduc.	élèves	1 120,00
				FSE	accompagnateurs	
				Autres dons, préciser :	élèves	
					accompagnateurs	
				AUTRES RESSOURCES	EPL (PFdR, ...)	
				Autres, préciser :		
				TOTAL DES RECETTES		27 900,00 €
						0,00 €

Ce Budget est équilibré

2 Montant de la participation des familles (montant par élève) :

* Indiquer **obligatoirement** la participation fixe des familles :

ces deux montants doivent être **identiques** à l'arrondi près

3 Calcul du coût par participant : (total des dépenses / nombre de participants) → → → (A)

Préciser le coût par élève si ≠ de (A) : Coût par accomp. si ≠ de (A) :

Accompagnateurs : coût minimum à prendre en charge par l'EPL :

4 Régie d'avance (oui / non) :

Si oui, montant de la régie :

Nom du régisseur :

5 Charte des voyages :

Vote par le CA d'une charte des voyages (oui / non) :

Vote en CA sur les modalités d'utilisation des reliquats des sorties/voyages (oui / non) :

Observations de l'EPL

ECHEANCIER-3 CHEQUES DE 155€-A DEPOSER AVANT LE 15/12/2021 ENCAISSEMENT JANVIER-FEVRIER-MARS 2022

CHARLES GIDE METIERS D'ART
LE PROVISEUR
LPO
30700 UZES